

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 09 DÉCEMBRE 2013

À cette assemblée extraordinaire tenue le 09 décembre 2013 à 21h00 et dûment convoquée selon la loi sont présents, Monsieur le Maire Dominic Tessier Perry, Mesdames les Conseillères Danielle D. DuSablou, Stéphanie Dusablou, Messieurs les Conseillers Michel Trottier, Robert Lépine, Louis-Philippe Douville, et Denis Naud tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Monsieur René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le maire ouvre l'assemblée à 21h00.

2013-12-09-257

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Chacun des membres du conseil ayant pris connaissance de l'ordre du jour,

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablou

APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Denis Naud

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que mentionné dans l'avis de convocation.

ADOPTÉE

2013-12-09-258

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2014

Monsieur le maire Dominic Tessier Perry procède à la présentation des prévisions budgétaires et répond aux questions sur le sujet.

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablou

APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Stéphanie Dusablou

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE les prévisions budgétaires pour l'année 2014, représentant des revenus et des dépenses de 1 730 428\$ soient adoptées.

ADOPTÉE

2013-12-09-259

ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2014-2015-2016

CONSIDÉRANT QU'EN vertu de l'article 953.1 du Code municipal le conseil municipal doit, au plus tard le 31 décembre de chaque année, adopter le programme des immobilisations pour les trois exercices financiers subséquents;

CONSIDÉRANT QUE ledit programme doit détailler, pour la période qui lui est coïncidente, l'objet, le montant et le mode de financement des dépenses en immobilisations que prévoit effectuer la municipalité et dont la période de financement excède 12 mois;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Robert Lépine

APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Denis Naud

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le plan triennal d'immobilisations pour les années 2014, 2015 et 2016 suivant soit adopté.

Année	Projet	Montant	Financement
2014	Eau (AQPM)	1 500 000\$	TECQ, PIQM et règlement d'emprunt
2015	-	-	-
2016	-	-	-

ADOPTÉE

2013-12-09-260

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 128-2013 FIXANT LE TAUX DE TAXATION ET DE TARIFICATION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2014

Monsieur le maire Dominic Tessier Perry procède à la présentation du règlement et répond aux questions sur le sujet.

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier

APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le Règlement numéro 128-2013 fixant le taux de taxation et de tarification pour l'exercice financier 2014 soit adopté. Ce règlement est reproduit tout au long dans le livre des règlements de la municipalité.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le public présent à l'assemblée est invité à s'adresser au conseil et à poser des questions.

2013-12-09-261

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

La levée de l'assemblée est proposée par Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville à 21h10.

René Savard
Directeur général et
Secrétaire-trésorier

Dominic Tessier Perry
Maire